



QUE FAIRE EN CAS D'INONDATION ?

*En Belgique, le risque d'inondation est élevé.
La préparation passe par l'anticipation.
Voici un condensé des bons réflexes à adopter
face au risque d'inondation.*



AVANT UNE INONDATION



Renseignez-vous auprès du service Urbanisme sur le type d'inondation qui vous concerne



Faites réaliser un diagnostic de vulnérabilité de votre maison



Prévoyez des dispositifs de protection (sacs de sable, barrières amovibles, pompe à eau, raclettes, ...)



Consultez le plan d'évacuation prévu lors d'inondation sur www.amay.be



Préparez un kit d'urgence 72 heures (lampes, nourriture non périssable, eau,...)



Aménagez une zone refuge à l'étage avec une ouverture ou identifiez un lieu de refuge

LORS D'UNE INONDATION

Je ne panique pas et j'adopte les bons réflexes ! ✓



Restez à l'écoute des consignes des autorités :
www.amay.be
www.facebook.com/administrationcommunale.amay
par sms via BE-ALERT.
Inscrivez-vous www.be-alert.be
Ordre d'évacuation : par mégaphone et sur les réseaux



Ne prenez pas votre voiture (30cm d'eau suffisent pour emporter votre véhicule).



Évitez de téléphoner afin de laisser les réseaux disponibles pour les services de secours



Surélevez meubles, machines, tapis,...



N'allez pas chercher les enfants à l'école.



Réfugiez-vous à l'étage avec votre kit d'urgence (lampe torche, piles, gsm, chargeur, tous les numéros utiles, trousse de secours+ médicaments, couverture, documents importants, nourriture non périssable, eau, vêtements chauds et objets de valeur)



Restez à l'abri, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



Limitez les entrées d'eau (portes, fenêtres, aérations, soupirail,...)



Urgences vitales 112
Intervention non urgente 1722
Commune d'Amay - Intervention Service technique 085/830 800

NUMÉROS UTILES